

**QUELLE MÉTROPOLE
VOULONS-NOUS ?...**
CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE
VENDREDI 10 JUIN 2005 / ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE NANTES



Atelier « La tentation de la Pause » - Synthèse

1. La pause ne se décrète pas

A l'image du développement économique de la métropole, « poussé par trois moteurs » (base productive, base publique, base résidentielle) selon les termes de Laurent Davezies, le développement démographique de Nantes Saint-Nazaire, est aujourd'hui poussé par deux moteurs : un solde naturel et un solde migratoire, supérieurs dans les deux cas aux moyennes françaises.

Envisager la pause – en matière démographique au moins – c'est ainsi imaginer à la fois que l'on puisse influencer sur des décisions personnelles, d'individus attirés par le cadre et la qualité de vie offerts par ce territoire, et limiter un développement démographique endogène.

De fait, nul ne se laisse tenter aujourd'hui par la pause. La question est d'ailleurs révélatrice d'une situation extrêmement favorable vécue par ce territoire. Alors que nombre de territoires doivent se battre pour éviter le déclin, la métropole Nantes Saint-Nazaire peut aujourd'hui se permettre de s'interroger quant à la vitesse de son développement et aux formes que celui-ci doit prendre. S'il n'est pas sans soulever des enjeux clés pour l'avenir, le dynamisme vécu par la métropole se révèle ainsi avant tout un privilège, qui s'appuie largement sur les atouts du territoire, et doit bénéficier à tous.

Aujourd'hui, le développement ne profite pas qu'aux seuls centres principaux constitués par les agglomérations nantaise et nazairienne, mais à de nombreuses communes de l'espace métropolitain.

De fait, si la pause peut être réclamée par certaines populations, soucieuses de préserver leur cadre et qualité de vie, refuser ce développement, se laisser tenter par la pause, c'est avant tout briser cette dynamique positive et risquer le déclin de l'ensemble du territoire.

Fort de ce dynamisme vécu par le territoire, l'ensemble des acteurs de la métropole s'accorde sur la nécessité de poursuivre son développement. Si

celui-ci ne peut être remis en cause, les formes qu'il doit prendre et les réponses à apporter aux problèmes qu'il engendre doivent faire l'objet de larges discussions, et de réponses adaptées s'appuyant sur une plus vaste coopération entre les territoires et les acteurs concernés.

Bénéficier à tous, ne pas remettre en cause les atouts du territoire notamment la qualité de vie, éviter la dégradation sociale et environnementale, sont les enjeux essentiels du développement que doit rechercher la métropole.

2. Vers un développement équilibré et équitable ...

La crainte, parfois même le rejet, du développement provient souvent de la perception que celui-ci ne profite qu'à quelques-uns, en délaissant voire en pénalisant la majorité.

Les perspectives d'un développement anarchique, non maîtrisé, suscitent d'autant plus d'inquiétudes que les communes sont petites. Pour celles-ci, la crainte est en effet forte de ne subir que les inconvénients du développement sans véritablement tirer parti de ses effets positifs.

Pour les représentants de ces communes, le développement vécu ces dernières années ne va pas sans susciter de nombreux déséquilibres qui peuvent à terme menacer leur communes. La croissance démographique, du fait de l'apport de populations nouvelles, nécessite un développement des services à la population, ainsi que de nombreuses infrastructures. Faute d'un développement de l'emploi au sein de chaque commune, le risque est grand que seules les charges liées à la croissance démographique ne s'accroissent, les ressources permettant de financer ces besoins nouveaux connaissant alors une stagnation.

Si le développement est accepté par tous, c'est l'équilibre qu'il faut rechercher, et celui-ci passe nécessairement par un développement des emplois, équitablement réparti sur les communes de la métropole. L'importance du poids de l'économie résidentielle au sein de la métropole, souligné par Laurent Davezies démontre combien les emplois de proximité peuvent se révéler un gisement précieux pour favoriser un développement équilibré et répondre à la nécessité d'emplois à destination de populations parfois moins qualifiées. Au-delà de ces emplois de proximité, favoriser un développement polycentrique des activités économiques, c'est non seulement permettre à toutes les communes de trouver des ressources pour satisfaire aux besoins de leurs populations, mais c'est aussi contribuer au maintien d'une certaine qualité de vie, en limitant les déplacements domicile-travail générateurs de nuisances et de stress, en favorisant l'intégration des populations nouvelles au sein de leurs communes d'accueil.

Cette connexion entre développement démographique, développement économique et qualité de vie, ne peut cependant naître que d'une

coordination des réflexions, des forces et des actions, à une échelle rassemblant l'ensemble des territoires et acteurs métropolitains.

3. ... qui passe par un renforcement de la coopération, à une échelle élargie

Le territoire de la métropole a la chance de bénéficier d'une coopération intercommunale bien établie. Pourtant, répondre aux enjeux du développement nécessite de dépasser les frontières des organismes de coopération ou de projets intercommunaux afin d'envisager des actions coordonnées susceptibles de répondre aux impératifs de chacun des territoires et d'éviter les déséquilibres.

Dans une telle perspective, certains domaines d'actions pourraient être privilégiés, et faire l'objet de stratégies d'actions métropolitaines. Outre l'emploi, le développement démographique impose ainsi une réflexion métropolitaine en matière d'habitat, qui puisse favoriser un développement polycentrique, mais éviter une occupation anarchique de l'espace. La formation peut également constituer un axe d'une stratégie métropolitaine, favorisant les compétences de chacun et permettant le développement d'une gamme de métiers la plus complète possible. Enfin, parce qu'ils constituent le cordon ombilical d'une politique d'aménagement du territoire, les déplacements demeurent un espace privilégié de coopération réellement métropolitaine.

En tout état de cause, les territoires de la métropole ne peuvent aujourd'hui s'ignorer. Leur coordination, peut-être même la constitution d'un outil de dialogue permanent, apparaît essentielle.